

10 Questions Réponses

JANVIER 2023

1 Qui porte le projet ?



VALOREM, développeur de projets d'énergies renouvelables depuis près de 30 ans, s'est associé avec le **Syndicat Mixte d'électricité des Hautes Alpes, Territoire d'énergie 05**, pour porter ce projet.

VALOREM apporte ainsi son expertise sur le photovoltaïque et le SYME05 sa connaissance du réseau local d'électricité.

3 Les EnR dans la production électrique régionale ?

Avec seulement **43% de couverture électrique enregistrée en 2021**, la production électrique de la région PACA ne permet pas de couvrir totalement les besoins de ses habitants. Elle est donc contrainte d'importer l'électricité des régions voisines.

Avec une production électrique principalement issue du thermique et de l'hydraulique, **l'énergie photovoltaïque ne représente que 10%**.

**Chiffres RTE Bilan électrique régional - 2021*



Photo du parc solaire de La Tour Blanche (24)

2 Dans quel contexte s'inscrit-il ?



En 2022, la loi européenne sur le climat fixe à **45% la part d'énergies renouvelables (EnR)** dans le mix énergétique européen. Sur le plan régional, c'est le **SRADDET** qui a fixé d'ici 2050, une couverture à 100% de la consommation électrique par les EnR.

Pour cela, d'ici 2023, la capacité électrique installée de la région PACA devra être de **2 684 MW** contre **1 010 MW*** aujourd'hui. Le projet photovoltaïque de Sérignons contribue à ces ambitions régionales.

**Chiffres RTE 2021*

4 Quels avantages offre l'énergie photovoltaïque ?

Dans un contexte de difficultés d'approvisionnement électrique avec des coupures annoncées pour cet hiver, **les énergies renouvelables représentent un levier essentiel !** Au-delà de la sobriété énergétique qui est plus que jamais nécessaire, **produire une énergie locale, à moindre coût et non émettrice de CO2, est indispensable.**



Aujourd'hui, nous pouvons relever ce défi grâce à l'énergie solaire. Au-delà de sa compétitivité en termes de production, **elle permettra d'alimenter les personnes vivant à proximité des installations.**

5

Un projet installé dans une zone protégée ?

La zone d'étude pour le projet photovoltaïque a fait l'objet d'une **étude multicritère** : environnementaux, techniques (relief, possibilité de raccordement etc.) et urbanistiques.

Les enjeux environnementaux sont analysés avec une attention particulière.

La zone du projet se trouve **en dehors de tout périmètre de protection environnementale**, qu'il soit national (tel que les ZNIEFF) ou européen (Natura 2000).



7

Quelle compensation pour la coupe des arbres ?



Pour rappel, la pinède concernée par la coupe de bois ne présente pas :

- de valeur forestière au sens économique du terme (sylviculture ou le bois de chauffe),
- d'enjeux paysagers notables (préservation de franges arborées en limite de site pour une meilleure intégration paysagère),

6

Quels impacts pour l'environnement ?



La zone du projet se trouve dans une pinède de pins sylvestres, installée sur un ancien cône de déjection du Rif de l'Arc sur un sol plutôt caillouteux.

D'après l'étude naturaliste*, la pinède est particulièrement **pauvre en espèces** en raison d'une absence de sols et un gravier alluvial très présent. Particulièrement abondantes sur la région, les pinèdes de Pins sylvestre constituent ici un habitat ordinaire. **L'enjeu local de conservation a donc été estimé comme « faible ».**

Des mesures environnementales supervisées par un écologue seront **engagées en amont du chantier** et durant toute la phase d'exploitation du parc solaire, afin de **limiter tout impact sur les quelques espèces présentes.**

** Etude sur la faune et la flore, réalisée par un bureau spécialiste et indépendant, avec des sorties terrains sur un cycle de vie biologique complet*

En cas de défrichage/coupe des arbres, le **Code Forestier** prévoit la mise en œuvre de **mesures compensatoires**. Les modalités de compensation sont définies à l'échelon régional et en fonction de la valeur forestière du boisement.

Pour ce projet, un montant de compensation sera défini avec les services de l'Etat et sera dédié à **des travaux de reboisement à l'échelle locale.**



Photomontage du projet solaire de Sérignons (05)

8

Pourra-t-on traverser le lieu-dit ?



Sur les 1 900 hectares de forêt communale, **seulement 0.3% seront occupés par le parc solaire**. Les accès à la forêt seront maintenus et des panneaux proposeront **des informations pédagogiques sur le site**.

10

Plus d'informations sur le projet ?



Des permanences publiques d'information pourront être organisées en Mairie de La Roche des Arnauds.

Tout au long de l'année, vous pouvez suivre la page internet du projet : www.parc-photovoltaique-serignons.fr

9

Un projet solaire dans une zone inondable ?

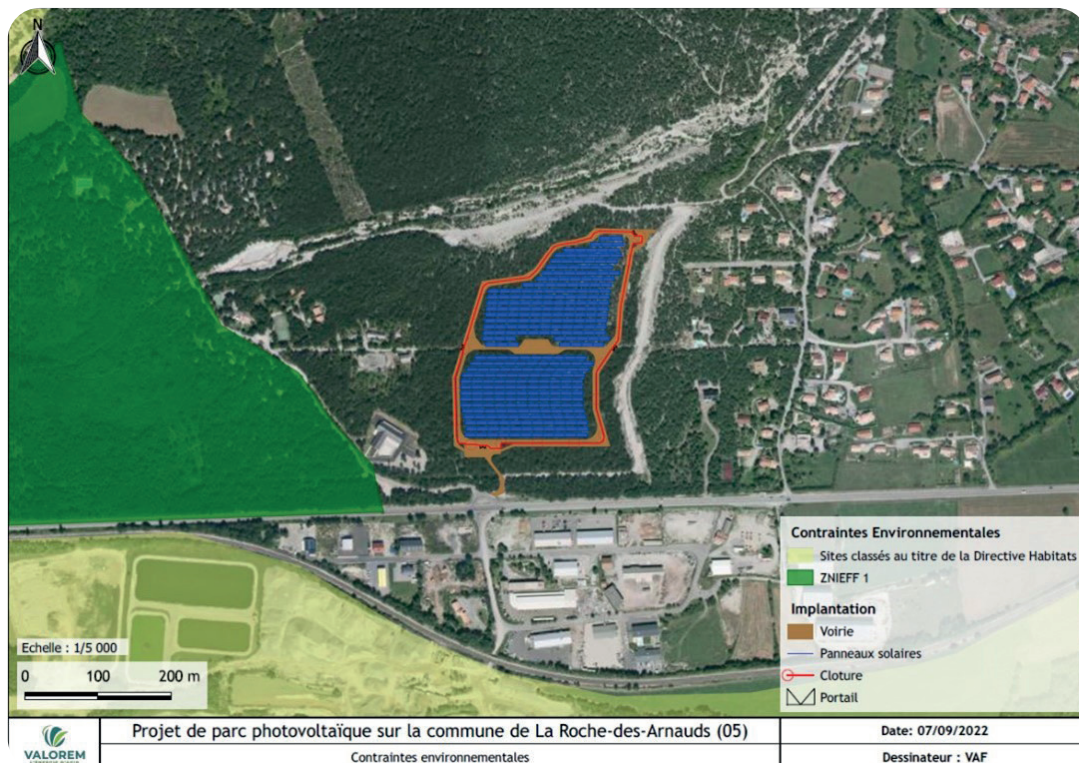


L'organisation du parc solaire, les espaces entre les rangées de panneaux et les solutions d'ancrage au sol, **permettent la réversibilité de l'installation et l'infiltration des eaux**.

Les postes techniques et la citerne d'incendie ont une surface au sol réduite de moins de 300m². Ces équipements induiront **une imperméabilisation négligeable** au vu de l'emprise globale du projet.

Aussi, pour éviter l'effet de ruissellement, **des bandes empierrées et des microbarrages seront créés**. L'implantation du parc solaire a été élaborée de façon à **résister à une crue centennale** : les panneaux seront surélevés et les pieux des structures seront légèrement plus profonds.

Cette solution a été validée par les services départementaux de l'Etat.



Lettre d'information N °2

Janvier 2023,
Commune de La Roche des Arnauds (05)

Directeur de la publication
Communication VALOREM

Votre contact dédié

Marion QUARANTEL
Cheffe de projets

Marion.QUARANTEL@valorem-energie.com
07 52 60 90 91

Agence VALOREM

1330 Rue Jean René
Guillibert Gauthier de la Lauzière,
13290 Aix-En-Provence

www.valorem-energie.com



L'ÉNERGIE D'AGIR



Agir pour une transition partagée !

Depuis 1994, VALOREM porte l'idée d'une transition énergétique au service des citoyens.

En favorisant l'actionnariat des collectivités, le financement participatif citoyen, en créant de l'emploi local, VALOREM agit pour que nos territoires s'emparent de leurs énergies vertes.

www.valorem-energie.com



VALOREM
L'ÉNERGIE D'AGIR